Nations Unies A/C.3/75/L.83

Assemblée générale

Distr. limitée
11 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Troisième Commission
Point 68 a) de l'ordre du jour
Promotion et protection des droits de l'enfant : promotion et protection des droits de l'enfant

Fédération de Russie : amendement au projet de résolution révisé
A/C.3/75/L.18/Rev.1

Mariages d'enfants, mariages précoces et mariages forcés

Au paragraphe 21, à l'alinéa f) du paragraphe 23 et au paragraphe 26, remplacer « contextes humanitaires » par « situations d'urgence humanitaire ».

20-15031 (F) 121120 121120

Merci de recycler